

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 50179 B1** (51) Cl. internationale : **A63H 27/08; G09F 21/06; B64C 31/06**
- (43) Date de publication : **29.02.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **50179**
- (22) Date de Dépôt : **18.04.2018**
- (30) Données de Priorité : **20.04.2017 ES 201730466 U**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/ES2018/070312 18.04.2018**
- (71) Demandeur(s) :
- **Panainte, Petrica, Calle Ginzo de Limia n. 6, Bajo 1 28029 Madrid (ES)**
 - **Díaz Ocaña, Aurora, Calle Ginzo de Limia n. 6, Bajo 1 28029 Madrid (ES)**
- (72) Inventeur(s) : **PANAINTE, Petrica**
- (74) Mandataire : **MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP18788019.0

(54) Titre : **ENGIN VOLANT ET DISPOSITIF POUR FAIRE DE LA PUBLICITÉ AÉRIENNE**

- (57) Abrégé : Objet volant et son dispositif de publicité aérienne à tirer de la surface ou à attacher à un point fixe, qui comporte un élément d'élévation et de suspension dans l'air (1) à fonction support publicitaire, construit dans un matériau très léger et résistant, en forme de profil aérodynamique, qui présente une ouverture (4) sur sa partie avant rigidifiée par des tubes légers et résistants, et une ouverture (5) sur sa partie arrière, qui présente une surface supérieure incurvée (6) et une surface inférieure plate (7), et qui acquiert sa forme lorsque l'air traverse ses quatre parois ; une ligne de traction ou de serrage (3) qui est attachée au moyen de traction ou point fixe choisi ; au moins deux cordes (2) qui relient la ligne de traction ou de serrage (3) à l'ouverture avant (4) ; le matériel publicitaire étant placé des deux côtés et tout le long de l'élément d'élévation et de suspension (1).

REVENDICATIONS

1. Engin volant pour publicité aérienne comprenant :
un élément d'élévation et de suspension dans l'air (1) construit dans un matériau
5 très léger et résistant et conçu pour être dirigé et remorqué depuis la surface
terrestre, avec la forme d'un profil aérodynamique, disposant d'une ouverture (4)
sur le devant ou bord d'attaque, ayant une surface supérieure courbe (6), une
surface inférieure plat (7) et deux surfaces latérales verticales (9), acquiert sa forme
10 lorsque l'air passe entre ses quatre surfaces et gonfle, dont le bord de l'ouverture
avant est rigidifié, tout au moins dans certaines de ses parties, par un cadre de
tubes et/ou tiges (8) faite dans un matériau très léger et résistant, et dans lequel un
message publicitaire (10) est placé sur les deux côtés et sur toute la longueur de
l'élément d'élévation et de suspension dans l'air (1);
une ligne de remorquage ou de fixation (3) qui est attachée à un moyen de
15 remorquage choisi ou à un point fixe choisi; et
au moins trois cordages (2) qui relie la ligne de remorquage ou de fixation (3) à
l'ouverture avant (4) respectivement dans son coin inférieur gauche, dans son coin
inférieur droit et dans son bord supérieur courbe.

20 2. Engin volant pour publicité aérienne selon la revendication 1, caractérisé
en ce que tout le bord de l'ouverture avant (4) est rigidifié grâce à le cadre de tubes
et/ou tiges (8).

25 3. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des
revendications 1 à 2, caractérisé en ce que les parties qui composent le cadre de
tubes et/ou tiges (8) sont articulées et pliables.

30 4. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des
revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les parties qui composent le cadre de
tubes et/ou tiges (8) sont amovibles.

5. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des
revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le message publicitaire (10) est exposé

sur une banderole très légère et résistante qui est fixée des deux côtés et tout le long de l'élément d'élévation et de suspension (1) avec un système de fermeture auto-agrippante et/ou de ruban adhésif.

5 6. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que le bord de l'ouverture avant (4) de l'élément d'élévation et de suspension (1) dispose d'un accessoire consistant en une chambre à hélium qui est appliquée et fixée à cette ouverture avant (4) avec un système de fermeture auto-agrippante ou de cordes.

10

7. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que les moyens pour relâcher, ranger et entreposer la ligne de remorquage ou de fixation (3) comprennent un système de poulies guidant cette ligne et une bobine où la ligne est rangée, tout ceci étant
15 installé sur le moyen de remorquage ou au point fixe chois.

8. Engin volant pour publicité aérienne selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que l'élément d'élévation et de suspension (1) présente un profil aérodynamique de grande épaisseur.

20

25

30